



LE MOT DU PRÉSIDENT



Le réchauffement climatique perturbe nos habitudes en modifiant le déroulement des saisons auquel nous étions coutumiers. Comme si cela ne suffisait pas, notre société est ébranlée par les évolutions de la technologie et les changements de comportement de nos concitoyens : Les réseaux sociaux déstabilisent l'Information, le communautarisme se développe tous azimuts en se repliant sur des idées sectaires mettant à mal le vivre ensemble, l'utilisation de la violence verbale ou physique devient courante pour imposer sa vision à l'autre, les « affaires » en tous genres font perdre la confiance dans les institutions, les familles se disloquent et se reconstituent au gré des envies, les trafiquants en tous genres ont pignon sur rue et la chaîne police-justice peine à faire respecter le Droit...

Tout cela génère une perte de nos repères traditionnels. Nous ne devons pas baisser les bras devant cette situation préoccupante mais, bien au contraire, il faut réaffirmer les valeurs qui nous ont valu d'être décorés. Elles constituent les grands invariants qui ont permis de forger nos institutions. Aussi, maintenons le cap, promouvons nos valeurs et suivons le fil directeur de nos actions : le soutien de nos anciens et la formation des jeunes aux valeurs patriotiques.

Ce que nous avons fait par le passé en surmontant des périodes d'incertitude et de doute, nous pouvons continuer à le faire aujourd'hui !

Marcel Raffin

Le professeur Alain Farah à l'honneur

Le 31 janvier 2019 restera dans nos mémoires. Cette date a permis de célébrer plusieurs événements qui n'avaient pas pu l'être aux dates initialement prévues : le 21 novembre 2018, des problèmes de santé avaient perturbé le déroulement de la cérémonie de remise des Bourses à la Maison d'éducation de la Légion d'honneur de Saint-Denis, et le 03 décembre 2018, un emploi du temps particulièrement chargé avait empêché la présence du professeur Farah à la réception bisannuelle des membres de la Légion d'honneur par le maire de Neuilly.

La cérémonie de Saint-Denis avait été programmée pour remettre à Alain Farah son titre de président honoraire de la section SMLH de Neuilly et son diplôme d'honneur de la SMLH décerné par le général d'armée Hervé Gobillard.



En effet, cette cérémonie est emblématique des actions engagées par Alain Farah au sein de la section, et en particulier, pour les Bourses de la Légion d'honneur. Il avait créé ce projet en s'inspirant des actions de la fondation "Un Avenir Ensemble" dirigée par la regrettée Pascale Coget qui a péri dans l'effroyable incendie de la rue Erlanger à Paris. Il parraine d'ailleurs des filleules de cette fondation. De même, la réception bisannuelle à la mairie en présence de la quasi-totalité des membres de la section et du conseil municipal aurait été le cadre idéal pour que la Ville honore notre ami.

Il avait tant de fois coprésidé cette réception, que nous resterons marqués par ses discours toujours empreints d'un petit côté provocateur.

Jean-Christophe Fromantin avait finalement arrêté la date du 31 janvier 2019 pour lui remettre la Médaille d'or de la Ville de Neuilly. Nous avons proposé de saisir cette occasion pour remettre au professeur Farah le titre d'honorariat et le diplôme d'honneur de la SMLH. Le maire avait accepté de nous inclure dans cet hommage.

Les mots d'Hervé Gobillard qui accompagnent la nomination dans l'honorariat sont particulièrement touchants et je ne résiste pas à les transcrire ici :

"Aucun mot n'est assez fort pour vous exprimer ma gratitude et mon admiration pour votre remarquable engagement de neuf ans à la présidence de la section de Neuilly sur Seine. Vous avez donné aux actions menées une dimension et une résonance magistrales. Avec une disponibilité sans faille, un sens de l'innovation et un charisme reconnu, vous avez porté haut les valeurs de la SMLH et de notre ordre. Du fond du cœur, je dis Merci et vous assure de ma fidèle et sincère amitié."

En hommage de la section, nous avons remis un très beau livre sur la Légion d'honneur. De plus, le comité Ancelle, qu'il avait présidé plusieurs années auparavant, lui a offert des ouvrages.

Dans son discours de remise, Monsieur le Maire a insisté sur le fait que le mérite de cette médaille allait à l'ensemble des qualités d'homme dont le professeur Farah avait fait montre durant toute sa vie, tant dans sa brillante carrière médicale, que dans ses actions bénévoles conduites dans le monde associatif national et international...

Visiblement ému, le professeur Farah a été égal à lui-même dans son discours de remerciements sefforçant de n'oublier personne parmi tous ceux qui l'avaient soutenu... L'émotion était d'autant plus palpable qu'il était entouré de membres de sa bien belle famille.

Une très belle et émouvante cérémonie !

M. R.



En direct des comités

Déjeuner du 14 décembre 2018 à la Résidence Club

Cette année, le “dîner de Noël” à la Résidence Club, organisé par le comité Ancelle, a bien eu lieu en décembre. En revanche, pour satisfaire le plus grand nombre de nos amis, il était devenu un déjeuner. Nous fûmes accueillis dans la salle à manger par un sapin aux aiguilles blanches et par une grande biche. Un buffet champagne et amuse-gueules, richement décoré par trois cerfs couleur argent, nous y attendait. Puis, une table élégante en (presque) fer à cheval, sur laquelle



couraient quelques légères guirlandes, boules et pommes de pin, permit à chacun de choisir sa place et ses voisins pour apprécier au mieux le déjeuner. Des discours furent prononcés. Les vœux s'échangèrent rapidement dans une joie évidente et communicative.

Chacun promit qu'on se retrouverait l'année prochaine – ce qui ravit le président F. Mellerio.

Charlotte de Montfort

Brunch du comité Ancelle le 26 janvier 2019

Depuis sept ans déjà, le comité Ancelle organise un brunch un samedi de janvier pour commencer ensemble une nouvelle année. Et cette fois encore, une vingtaine de participants a été chaleureusement accueillie au restaurant “Le Passage” et n'a pu que se féliciter de la gentillesse,

de l'efficacité et du professionnalisme rencontrés dans ces lieux.

Des mets délicieux : viennoiseries, œufs brouillés, saumon fumé, desserts...accompagnaient café, thé ou chocolat. Ce fut un moment convivial, apprécié par tous.

M-J. G.



Au comptoir LOZ le 07 février 2019

Le comité Ancelle et le Souvenir français avaient convié leurs amis des autres comités de la SMLH, de l'UNC et de l'ONM à venir partager un moment d'amitié – goûter gourmand - dans cette

accueillante brasserie de la rue des Huissiers. Ce fût un succès...

En effet, presque 60 personnes s'étaient retrouvées à l'heure du thé. C'était l'occasion pour Jean-Marie Lucas, notre invité, de converser avec nos amis et de faire plus ample connaissance avec tous. Étaient également présents : M. Attard, président des Anciens combattants, Ph. Sechet, président du Souvenir français de Neuilly, B. Wenden, président de l'ordre du Mérite et J. Pirson, maire-adjoint.



Nous avons pu participer à des échanges chaleureux et fructueux entre ces associations qui défendent les mêmes valeurs. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette initiative et féliciter celles et ceux qui l'ont réalisée.

M-J. G.



Visite du comité Saint-Pierre le 8 janvier 2019

La chute de Bonaparte et son départ précipité entraîne l'abandon d'hôtels prestigieux que les membres de sa famille avaient occupés à Paris pendant une dizaine d'années...L'émulation entre les familles Beauharnais et Bonaparte atteignait alors son apogée dans les quartiers élégants du centre de la capitale. Ainsi, Eugène de Beauharnais possédait un des plus beaux hôtels parisiens, renfloué à grands frais, qui deviendra l'ambassade de Prusse puis d'Allemagne ; Pauline Bonaparte, quant à elle, occupa l'hôtel du duc de Charost...

En 1720, ce grand serviteur du roi, commande les plans de style Louis XV de son hôtel à l'architecte Mazin qui venait de finir celui de Matignon. Deux bâtiments (les écuries pour l'un et les cuisines pour l'autre) font face au logis principal, auquel on accède par un hall d'entrée de grande dimension. Beaucoup de lumière dans cet hôtel, grâce aux travaux entrepris par Pauline Borghèse qui l'achète en 1802 et le met au goût du jour. Les célèbres collections de tableaux de son mari, Camillo Borghèse, en firent l'ornement.

On parcourt les salons, aux couleurs différentes, la salle de bal avec un parquet composé de vingt essences rares, les salles d'apparat, toutes ornées

d'un mobilier empire, candélabres de l'époque de Louis XVI, lustres flamboyants, et sur les murs, des soieries de Lyon aux couleurs variées. Une aile rajoutée par la sœur de Napoléon, permet d'accueillir près d'une centaine d'invités, dans la salle à manger qui ouvre sur le jardin intérieur, offert comme un puits de lumière au visiteur et joyeusement fleuri.



Après les Français, les Anglais !

La chute des prix immobiliers attire très vite une clientèle « diplomatique » ; si dans l'Ancien Régime, les ambassadeurs louaient leur logis, les mœurs ont désormais bien changé : c'est l'Angleterre qui donne le ton en se portant acquéreur de l'immeuble de son ambassade. Le duc de Wellington l'achète le 24 octobre 1814, pour la modique somme de 863 000 francs.

Des bustes du duc et de Napoléon accueillent le visiteur ; pour l'un le lion et l'ordre de la Jarretière, pour l'autre l'abeille et l'ordre de la Légion d'honneur. La mémoire des lieux a su atténuer la rivalité de deux hommes au-delà du temps et des guerres implacables qu'ils se livrèrent jusqu'à la déroute de Waterloo dont les terres furent également acquises par le vainqueur, à titre personnel cette fois !

Les tableaux seront changés, sinon le mobilier, acheté avec l'hôtel est conservé en l'état. De nombreux souvenirs rappellent la présence de Pauline Borghèse, comme son lit à baldaquin, la psyché avec des abeilles et une sculpture réalisée par Canova dont l'original se trouve à Rome.

Outre les portraits de personnalités anglaises dont ceux de la reine Victoria, les Anglais ont dressé une salle du trône, avec les armoiries de la Couronne appliquées sur le dais. C'est le lieu prestigieux où l'ambassadeur investit les personnes honorées par les attentions de la reine d'Angleterre.

Dernier regard avant de quitter l'hôtel, pour Edouard VII, cet amoureux célèbre de Paris auquel l'Europe doit l'Entente cordiale et son engagement militaire aux côtés de la France. C'est un signe de réconciliation entre les deux nations, et un signe d'espérance que l'on emporte avec soi.

Françoise Delaveau



La conférence de Yvan Cadeau 21 février 2019 (résumé)

La guerre d'Indochine 1945 – 1954

Au milieu du XIX^e siècle, la France impériale de Napoléon III entreprend une expédition contre le Royaume d'Annam (dont la capitale se trouve à Hué – au centre de l'actuel Vietnam) pour des questions religieuses (défense des minorités catholiques et des missionnaires)



mais aussi économiques. Cette intervention se mue rapidement en conquête et, progressivement, la France étend son influence sur les cinq territoires (Cochinchine, Annam, Tonkin, Cambodge et Laos) qui constitueront, à la fin des années 1880, l'Indochine française.

À compter de cette date, Paris se lance dans une vaste politique de « mise en valeur » de ces pays, les équipant d'infrastructures modernes (routes, ports, voies ferrées). Celle-ci n'est pas sans générer de fortes inégalités, mais les mouvements de contestation à caractère sociaux ou nationaux



qui apparaissent en 1930 sont vite jugulés car manquant de soutien populaire et dépourvus d'une véritable organisation. Finalement, c'est l'intrusion japonaise dans « l'Extrême-Orient français », entre 1940 et 1945, qui va bouleverser l'ordre colonial établi.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale et de la défaite du Japon impérial, le gouvernement français qui cherche à rétablir ses intérêts mais aussi son prestige sur ses possessions asiatiques se trouve confronté à un parti nationaliste d'obédience communiste, le Viêt-Minh, qui s'est fixé comme buts de réunifier le Vietnam, d'obtenir son indépendance et d'y instaurer un régime communiste.

Les négociations ouvertes à partir de l'automne 1945 et au cours de l'année 1946 et qui se déroulent dans un climat de violence, se soldent en définitive par un échec qui consacre l'antagonisme total des positions respectives. Le 19 décembre 1946, les troupes du Viêt-Minh attaquent l'ensemble des forces françaises stationnées au nord du Vietnam : la guerre d'Indochine débute officiellement.

Alors que la période 1947-1950 est mise à profit du côté français pour essayer d'éradiquer la guérilla viêt-minh et de trouver d'autres interlocuteurs nationalistes plus conciliants – trouvés en la personne de l'empereur Bao Daï, rétabli sur son trône en 1949 – le Viêt-Minh se renforce et développe son outil militaire : l'armée populaire vietnamienne. Cependant – et une nouvelle fois –, c'est un événement extérieur qui va profondément modifier la situation en

Indochine et transformer le rapport des forces des belligérants. En effet, à la fin de l'année 1949, la victoire du leader communiste Mao Tse Toung sur son homologue nationaliste va permettre au Viêt-Minh de disposer d'une frontière commune avec la Chine. Ce pays devient le sanctuaire où l'armée populaire vietnamienne va désormais instruire, équiper et entraîner un corps de bataille moderne susceptible d'infliger de graves revers aux combattants du corps expéditionnaire d'Extrême-Orient. Celui de Cao Bang et de la route coloniale 4 (RC 4), au mois d'octobre 1950, en deviendra le premier symbole sanglant.



Malgré, les années suivantes, l'arrivée de l'aide américaine et le développement des armées des États associés que sont devenus le Vietnam, le Laos et le Cambodge, la France ne parvient pas à atteindre des buts de guerre qui restent flous ; s'il n'est plus question de rétablir « l'Indochine française d'autrefois », on ne sait plus très bien non plus quels rapports la France veut et peut entretenir avec ses anciennes possessions asiatiques. Années après années, le conflit s'est transformé en un véritable gouffre financier qui grève le budget de la nation, et



La conférence de Yvan Cadeau

Crédit photo : sbd



nombreux sont ceux, en France, qui souhaitent solder l'affaire indochinoise.

Au mois de mai 1954, la cinquième défaite de Diên Biên Phu, malgré la bravoure des défenseurs français et de leurs alliés, accélère le processus de désengagement. Au mois de juillet 1954, les accords de Genève qui scindent le Vietnam en deux États mettent un terme à un conflit qui a coûté environ 100 000 morts aux forces de l'Union française (dont environ 20 000 soldats métropolitains, 11 000 légionnaires et 50 000

Vietnamiens) quand le Viêt-Minh en déplore cinq fois plus. Après l'évacuation du Nord-Vietnam, au printemps 1955, la France va encore rester un an au Sud-Vietnam où elle est progressivement évincée par « l'allié » américain. Au mois d'avril 1956, les dernières troupes du corps expéditionnaire quittent le Vietnam et avec elles se ferme définitivement la page de l'Indochine française. Une page qui aura duré exactement un siècle.

Commandant Ivan Cadeau



Le Guide pratique de l'Entraide voudrait se renouveler

Il y a dix ans maintenant, une petite équipe s'était constituée autour du président Alain Farah, en vue d'aider les sociétaires seniors à la recherche de solutions pour améliorer leur vie quotidienne. Une demande émanait également des responsables de la section et des comités qui peuvent être placés, souvent dans l'urgence, devant le cas de membres en difficulté qu'il faut épauler dans leurs démarches. Aplanir les obstacles en facilitant un dialogue conforme à son objet entre appelant et consulté, c'était le défi à relever.

Le fruit du travail de cette équipe fut un petit Guide pratique de l'Entraide, pensé comme une documentation simple, à jour, permettant de fournir des réponses claires dans des délais acceptables. Sans prétention mais essayant d'aborder les thèmes d'entraide avec le maximum de concision, ce guide eut une diffusion au sein de notre section. Il est aujourd'hui épuisé.

C'est déjà une bonne raison pour reprendre le travail. S'y ajoute le fait que l'amélioration de la vie des seniors est devenue un grand chantier complexe et en perpétuelle évolution : les services aux seniors à domicile, publics et privés, se multiplient et se diversifient ; le choix de la maison de retraite devient une préoccupation, voire une obsession ; le domaine des aides financières est de plus en plus étendu et les dispositions légales et réglementaires en la matière évoluent de manière permanente. Et finalement, que dire des administrations, des institutions, des associations et de leurs sigles, que dire de leurs responsables, des adresses internet et géographique de ceux-ci, de leurs numéros de téléphone tout change.

Au niveau de la section, nous devons former une nouvelle équipe. Il est également souhaitable qu'il y ait, dans chaque comité, un volontaire se charge des questions

d'entraide. Notre travail s'appuiera alors – nous l'espérons – sur notre vécu ainsi que sur les informations du service Espace Solidarité Seniors de la Ville de Neuilly et de la commission d'entraide de la SMLH aux Invalides. Rejoignez-nous !

Marie-Luise Herschtel
06 82 32 98 82

Le Bulletin

Périodicité : quadrimestriel

Directeur de la publication :

Marcel Raffin

Rédaction : **M-L. Herschtel**

Comité de rédaction :

M-J. Genty, F. Masson, C. Vannier,

R. Pomarède, F. Delaveau, E. Vitte,

Ph. Dureuil, J. Le Clair,

Ph. Randot.

Photos : **Ph. Randot, B. Wenden et d'autres**

Les textes n'engagent que leurs auteurs

Site : <http://92200.smlh.fr>

Mail : hherschtel@gmail.com

VRAI OU FAUX ?

C'est une vérité de La Palice : l'intelligence est de savoir distinguer le vrai du faux. Cela se complique maintenant : le Vrai serait-il toujours plus digne d'intérêt que le Faux ?

Quoi de plus beau qu'un vrai diamant, pur, étincelant de mille feux, arraché péniblement à son repaire millénaire ? Orgueil des musées et des collections royales, combien de tentatives d'imitation a-t-il affrontés ? Mais, comme toutes les gloires, la sienne a été passagère : des savants chinois sont parvenus à en produire des faux, de composition identique. Ou encore : le doux éclat des étoiles dans un pur firmament d'été est maintenant éclipsé par celui, brutal, des satellites imperturbables, fabriqués dans nos laboratoires. Les ingrates tâches ménagères appartiennent désormais pour la plupart au domaine des robots, au grand dam des authentiques cuisiniers

Les découvertes scientifiques étaient souvent le fruit de longues recherches ardues et interminables. C'est fini ! Internet est là ! Quelques clics font apparaître les résultats recherchés et tous les domaines de la science en ont bénéficié....

C'est une ouverture à des perspectives nouvelles, pour le progrès de notre civilisation. Pour épauler les handicapés par exemple, on crée des robots articulés qui aident dans les mouvements difficiles et qui permettent une vie normale, d'autres qui suppléent l'homme dans des tâches considérées comme impossibles. Le Faux apporterait une aide inappréciable au Vrai.



Nouvelles des Bourses

Grâce aux dons des généreux donateurs, grâce à l'investissement des parrains et des marraines, les bourses de la Légion d'honneur pourront cette année encore, permettre à 12 jeunes méritants des lycées professionnels Guérin et Kandinsky et des écoles de la deuxième chance des Hauts de Seine, Clichy et Bagneux, de profiter de l'accompagnement d'un parrain pendant un à deux ans, à la période charnière de choix et d'insertion dans la vie.

La sélection des candidats, par un jury de légionnaires (Marie-Luise Herschtel, Jacqueline Aglietta, Claire Vannier, présidé par Renée Pomarède), se fera à partir du 13 mai.

Les jeunes seront définitivement choisis à la mi-juin pour les lycéens

et à la mi-septembre pour les élèves des écoles de la deuxième chance. Deux rendez-vous majeurs se tiendront alors :

- la première rencontre des parrains-marraines avec leurs filleul(e)s, le jeudi 3 octobre 2019 dans l'après-midi à la salle des boises-ries aux Invalides

- la remise des diplômes et des bourses, le jeudi 14 novembre 2019 dans l'après-midi à la Maison d'éducation de la Légion d'honneur à Saint Denis.

Chers amis légionnaires vous êtes tous invités à ces deux cérémonies. Venez nombreux pour soutenir ce projet de solidarité entre générations et rendre honneur à ces jeunes méritants.

Renée Pomarède

BOURSES DE LA LÉGION D'HONNEUR

	Ressources 2018	13 620,00 €
Subventions		3 880,00 €
	<i>Departement des Hts de Seine</i>	<i>3 000,00 €</i>
	<i>Ville de Neuilly</i>	<i>880,00 €</i>
Soirée théâtre		1 806,00 €
Dons 2018		7 934,00 €
	Dépenses 2018	19 192,37 €
Bourses 2018		13 000,00 €
Réceptions		3 637,67 €
Appel aux dons		554,70 €
Montant du fonds au 1^{er} janvier 2019 :		27 951,66 €

La diapositive ci-dessus, présentée par notre trésorier, Yves Le Ray, résume la situation financière des actions « Bourses ». Il en ressort pour l'essentiel que, pour des raisons diverses, les dons des sociétaires sont en diminution par rapport aux années précédentes, à la fois en ce qui concerne le montant global (200 € en moyenne) que le nombre de donateurs (35). Grâce au montant du fond, le programme « Bourses » de la SMLH Neuilly peut toutefois, sans soucis, continuer à fonctionner comme par le passé.

Santé et intelligence artificielle par le professeur Bernard Nordlinger le 18 avril 2019

Le professeur Bernard Nordlinger viendra présenter son livre né de sa rencontre avec un mathématicien, Cédric Villani, attaché à montrer les promesses de l'intelligence artificielle. Chirurgien chercheur, B. Nordlinger, cherche à améliorer le traitement des cancers par d'ambitieux essais thérapeutiques.

L'ouvrage reflète les travaux du groupe de travail "Intelligence artificielle et santé" créé par l'Académie nationale de Médecine et l'Académie des Sciences. Renouveler et perfectionner l'interprétation des images, modéliser la croissance des tumeurs, prédire la réponse aux traitements administrés, augmenter les performances en radiologie, en anatomie pathologique, en dermatologie, tirer parti des données génétiques pour comprendre les maladies, développer la médecine de précision, constituer des recueils de données d'une richesse



jusqu'ici inaccessible : toutes choses qui, en médecine, deviennent possibles grâce à l'intelligence artificielle.

Cette révolution des pratiques suppose un renouvellement de la formation des professionnels de santé, et pose un certain nombre de défis : défi technique et technologique posé par la taille des données, défi éthique et légal, pour protéger les données personnelles, défi de la confiance, pour convaincre les acteurs de surmonter leurs réticences. Mathématiciens modélisateurs et analystes, informaticiens, statisticiens, cancérologues, chirurgiens, onco-généticiens, sociologues, administrateurs hospitaliers, juristes, ont apporté leur contribution pour offrir au lecteur une information claire, objective et raisonnable, loin des fantasmes que le sujet peut susciter. À l'issue de cette présentation, le professeur dédicacera son livre à ceux qui le souhaitent.

Le Fonds de dotation du Musée du Louvre par M. Philippe Gaboriau le 23 mai 2019

De la forteresse médiévale de Philippe-Auguste au Grand dessein réalisé par Napoléon III, le Louvre et les Tuileries ont toujours été au cœur de l'histoire de France et de l'histoire des arts. Des premiers projets de musée universel, au milieu du XVIII^{ème} siècle, jusqu'à l'inauguration récente du musée du Louvre Abu-Dhabi ou la création du fonds



de dotation, le Louvre n'a jamais cessé d'être une institution en mouvement. Diplômé ingénieur de l'Agro-Paris Tech (ex Paris-Grignon), P.Gaboriau a débuté sa carrière en Espagne et en Italie pour le compte de FactSet, dans le marché de données financières ;

De retour en France en 2006, il participe à créer la société de gestion Primonial Asset Management, puis rejoint Barclays Wealth & Investment en tant que responsable de la gamme de fonds de multigestion. Après trois mois de consulting en stratégie pour le compte d'ABN AMRO à Amsterdam, Philippe Gaboriau a intégré le Fonds de dotation du

Louvre en tant que directeur général en avril 2014.

Parallèle à sa carrière professionnelle, il renove depuis 2011 un manoir du début du 17^{ème} siècle en Anjou, qui a reçu un prix des Vieilles Maisons Françaises en 2017.

BILLET

... suite de la page 6 "Vrai ou Faux?"

Le Vrai existerait-il encore ? On n'écrit plus, on tape sur des touches. Pourquoi s'encombrer de livres, de journaux ?

Tout se trouve sur nos ordinateurs, y compris les fausses nouvelles, les rumeurs, les échafaudages de complots. Pourtant, peut-on remplacer la beauté d'un vrai regard, la douceur d'une peau, la lumière d'un sourire ? La encore, conception antédiluvienne. Un chercheur est parvenu à modifier les gènes de jumeaux dans le sein de leur mère... prouesse scientifique peut-être mais quelle magnifique perspective : le Faux éclipserait le Vrai. Il va être possible de fabriquer des savants, des individus pétris d'honnêteté et de bonté, lumineux d'intelligence. Mais on peut aussi créer des égoïstes, des manipulateurs, des monstres de cruauté et d'ambition, des abrutis destinés à l'obéissance aveugle, prêts à éliminer les autres.

Qui oserait donc créer ce Faux dont le Vrai éprouve le besoin ? C'est navrant de l'avouer : c'est le Vrai, c'est l'homme de chair et d'intelligence avec ses insuffisances et incertitudes. C'est lui qui a imaginé des robots à son service, des outils merveilleux et irremplaçables, lui apportant leur aide dans tous les domaines. Ces serviteurs peuvent pourtant outrepasser leurs limites, devenir des entités dangereuses pour l'humanité. Comme le Vrai n'est pas toujours exempt de faiblesses ou de vices, on ne peut que souhaiter qu'il soit assez lucide pour éliminer ces dangers.

Ainsi serait-il donc possible que le Vrai crée un Faux dont les prouesses serviraient à améliorer le Vrai ?

« Faisons un rêve... »

Françoise Masson



« Honneur et Patrie » Plaidoyer pour notre devise

Le 29 floréal an X (19 mai 1802), le premier consul Napoléon Bonaparte crée la légion d'honneur dans un contexte hostile car les lauréats sont choisis sans privilèges, mais selon la reconnaissance du seul mérite individuel du citoyen et non transmis. Lors des premières promotions, Napoléon Bonaparte devenu l'empereur Napoléon I décore à la fois ses militaires (vétérans des campagnes) et ses savants (médecins, artistes...) mais les militaires représentent 75% des effectifs. Sous Napoléon III, la Légion d'honneur reflète en plus la société française mais chaque conflit va renforcer les effectifs militaires. Pour y remédier, en 1962, le Général de Gaulle fixe un nombre maximum de décorés vivants. En 2007 apparaît la parité dans les promotions civiles et en 2017, la réforme des ordres nationaux réaffirme les principes d'universalité et de mérite de la Légion d'honneur mais impose une réduction du nombre de légionnaires. Toutefois, leur devise

« Honneur et Patrie » reste ou devrait rester la même.

Qu'en est-il en 2019 ?

Que signifie « Honneur » dans une société en pleine mutation où l'éducation (code de bonne conduite) est bafouée? L'« Honneur » selon la définition du dictionnaire Larousse « implique qu'un ensemble de principes moraux incite à ne pas accomplir une action qui fasse perdre l'estime de soi ou des autres ». On peut argumenter sur cet ensemble et l'accommoder aux situations mais rappelons-nous qu'au départ, cet ordre récompensait des citoyens « dignes » peu après l'abolition des privilèges. Il est donc important de se demander comment devons-nous agir de nos jours avec « honneur »? Avec humanité, avec intelligence (mais à bon escient) et en irradiant probablement quelque chose d'impalpable mais de respectable qui fera dire « aux autres » : il ou elle est légionnaire.

« Patrie » dans l'Europe ou dans le Monde? Communauté sociale et politique correspondant à l'endroit où on est né (la terre de nos ancêtres), pour laquelle on vibre, on se bat. C'est aussi la communauté politique (au sens grec du terme : la ville) à laquelle on appartient, par un attachement particulier et dont l'histoire, la langue, les traditions nous sont chères. Comment peut-on être Français dans l'Europe? En étant citoyen d'une communauté peut-être disparate mais pour laquelle on garde ses valeurs en restant Français (pour nos valeurs ethniques), notamment celle de la « patrie », celle du sol mais en acceptant les différences à partir du moment où elles tendent vers la même union.

Deux cents ans plus tard, les valeurs de notre devise restent les mêmes quelque soit l'évolution de notre société et nous sommes « décorés » pour cela.

Elizabeth Vite

Nos amis disparus

Nos condoléances désolées aux familles et proches.

Comité Bagatelle :

Christian KOSAR (26/12/2018)

Odette ALLARD (31/12/2018)

Comité La Saussaye :

Henri TIBLE (15/01/2019)



agenda

CONFÉRENCES ET MANIFESTATIONS

Lundi 25 mars 2019 : visite du Panthéon organisée par le comité Ancelle

Judi 18 avril et 23 mai 2019 : conférences (Maison des associations)

Mardi 28 mai 2019 : assemblée générale de la SMLH nationale à Saint-Germain-en-Laye

Mardi 04 juin 2019 : déjeuner annuel au Château du Val

RÉUNIONS À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

18 avril, 23 mai 2019, 15h30 : réunion des bureaux de la section et des comités

Dans ce numéro

- Le mot du président p 1
- Le Pr A.Farah à l'honneur p 1
- En direct des comités p 2
- La résidence de l'ambassadeur de Grande Bretagne p 3
- Conférence de la SMLH p 4 & 5
- Le Guide de l'entraide p 5
- Le Billet p 6 & 7
- Nouvelles des bourses p 7
- Conférences à venir p 6 & 7
- Plaidoyer p 8
- Agenda p 8